

p—Ne jamais habiter une maison nouvellement construite avant que les enduits ne soient complètement secs.

q—Eviter de respirer un air chargé de gaz irritants, de poussières minérales, végétales et animales.

r—Chercher à détruire les effets de ces gaz ou ces poussières par une forte ventilation.

s—Si ces gaz ou poussières ont de propriétés toxiques ajouter à la ventilation, de lotions, des bains, le changement de vêtements.

t—A l'ouvrier déjà atteint par la toux, nous lui conseillons de respirer par le nez ou de placer devant sa bouche un morceau d'étoffe à tissu lâche qui servira à filtrer l'air.

u—Ne jamais employer pour tenture les papiers verts ou bleus parce qu'ils émettent des poussières arsenicales.

v—Ne pas respirer un air imprégné d'émanations de matière en putréfaction.

w—Ne pas habiter près des eaux stagnantes pour se soustraire à l'endémie marécageuse.

DR J. L. DESROCHES.

MORTALITÉ DE LA CITÉ DE MONT-RÉAL DURANT LE MOIS DE SEPTEMBRE.

Les décès de la cité durant le mois de Septembre se sont élevés à 389, soit 34 de moins que dans le mois précédent, et 17 de moins qu'en Septembre 1883. 389 décès représentent une proportion annuelle de 28.29 par 1000 de la population de la cité estimée à 165,000 âmes.

Il y eut 123 décès au-dessous de six mois; de six mois à 1 an 58; de 1 an à 5 ans, 252; de 5 ans à 10, 12; de 10 à 15, 6; de 15 à 20, 12; de 20 à 30, 19; de 30 à 40, 18; de 50 à 60, 17; de 60 à 70, 12; de 70 à 80, 16; de 80 à 90, 11; de 90 à 100, 1. Les principales causes de

décès furent comme suit: Il y eut par la diphtérie 13 décès; par les fièvres typhoides 8; la diarrhée 32; le choléra infantum, 44; par autres maladies zymotiques 13.

Il eut par la phthisie 40 décès, par autres maladies de poumons 15. Par la débilité 46, par autres causes 158.

La plus forte mortalité a eu lieu chez les enfants; elle fut au-dessous de 5 ans de 64.73 par cent de la mortalité totale et de 35.21 par cent au-dessus de 5 ans. Les maladies qui sévirent chez les enfants furent principalement: la débilité, le choléra infantum, la diarrhée, la diphtérie et quelques autres maladies zymotiques. La phthisie a fait aussi parmi la classe adulte de nombreuses victimes.

Toutes ces maladies peuvent être considérablement diminuées en suivant les enseignements de l'hygiène publique et privée. Et c'est à la société d'Hygiène qu'est dévolue la tache d'instruire, renseigner et les autorités gouvernantes et les familles en matière d'Hygiène.

Cet excès de décès chez les enfants devrait préoccuper tout citoyen qui tant soit peu aime son pays.

Cet excès de mortalité se trouve chez les Canadiens-Français. Il est vrai que la mortalité Canadienne-Française est double de celle des autres nationalités, elle n'est pas moins de 58 par 1000 de la population, tandis que chez les autres nationalités, elle n'est que de 34 à 36 par 1000.

Cependant nous devons faire nos efforts pour sauver ces petits êtres, destinés à devenir des citoyens utiles: d'abord dans leur enfance par des soins physiques puis à un âge plus avancé par une éducation intellectuelle. Les gouvernements sont intéressés à prolonger la vie des enfants; on dépense des sommes assez considérables pour l'immigration de populations étrangères, tandis qu'on laisse mourir les nôtres faute de soins; l'hygiène de l'enfance